

Les dossiers des migrants traités au bureau d'accueil de M&D entre 2013 et 2014

Problématique	Nombre de cas	Commentaire et démarches effectuées
Demande de la retraite complémentaire	14	La personne demande la retraite complémentaire soit pour lui-même ou bien pour la conjointe en charge. Dans ce cas, on rédige une lettre à la caisse concernée et on lui demande la démarche à suivre et des pièces justificatives nécessaires.
Demande de la retraite de conjoint en charge	12	La personne demande la retraite pour la conjointe en charge. Dans ce cas on lui demande : un acte de mariage en français, CIN, on rédige une lettre à la caisse concernée et on lui demande les autres pièces justificatives nécessaires.
Demande de transfert d'argent au Maroc	6	Dans ce cas nous avons accueilli 6 cas, qui demandent le transfert de leur compte et leur retraite au Maroc, et on leurs demande : Ouverture d'un compte bancaire au Maroc, RIB, Attestation de résidence, Certificat de vie (individuel et collectif), Réécriture d'une demande de changement du compte.
Rupture des droits de la retraite	13	Les assurés et leurs ayants droits ont reçu un formulaire de la part de la caisse chaque trois mois. Il faut le remplir et le renvoyer avant la date indiquée dans la lettre. Dans ce cas on trouve que la plupart des assurés perdent leurs papiers, ou bien ils ne répondent pas dans le délai indiqué. Donc il faut faire une demande d'explication à la caisse sur la situation du dossier.
Demande des infos sur le parcours du mari	5	Si l'épouse n'a aucune information sur le parcours de son mari, on rédige une lettre où l'on demande les infos sur la carrière de l'époux
Anciens combattants qui n'ont pas de papiers	1	L'accueil d'une veuve qui n'a aucun justificatif. La démarche effectuée est une demande au Trésorier de l'ambassade de France au Maroc à Rabat. Après ils nous envoient une lettre où ils demandent les pièces justificatives.
Information sur le décès et pension de survivants	7	Après le décès de l'assuré, il est obligé de sa veuve ou bien l'un de ses proches d'informer la caisse (lettre + acte de décès...) et de demander les indemnités de funérailles.
Demande de bénéficiaire à la couverture sanitaire	3	Après le bénéfice à la retraite on oriente le migrant retraité ou bien leur veuve de se présenter à l'agence CNSS, et de faire une demande de bénéficiaire à la couverture sanitaire
Pension de vieillesse	5	On fait une demande et on oriente les veuves vers la CNSS pour remplir le formulaire et déposer les pièces à l'agence.

Depuis Mai 2013 à aujourd'hui, le travail auprès des retraités est de les appuyer ainsi que leurs ayants droits pour résoudre leurs problèmes. Dans ce travail j'ai accueilli une soixantaine de personnes qui ont des problèmes différents (voir tableau ci-dessus). La plupart des problèmes résolus concernent : (i) la rupture des droits, (ii) la couverture sanitaire, (iii) la retraite et la retraite complémentaire,(iv) l'information sur le décès d'un assuré, (v) changement d'adresse ou de compte, (vi) contact des caisses, (vii) majoration pour enfant à charge le transfert d'argent au Maroc (...) Il y a aussi des cas compliqués qui dépassent notre capacité et nos attributions, telle que les cas qui demandent un plaidoyer devant la justice en France, les cas qui ont des conflits familiaux sur la pension, des cas qui ne s'intéressent pas à leurs dossiers...